

Le Droit, le 1er septembre 2005
La réorganisation fait fuir deux orthopédistes du CHVO, Mathieu Bélanger
Réorganisation des soins spécialisés, services aux patients, anesthésistes, CSSSG, Morissette.

La réorganisation fait fuir deux orthopédistes du CHVO

La réorganisation des soins spécialisés au Centre hospitalier des Vallées-de-l'Ou-taouais (CHVO) qui a pour but d'améliorer les services aux patients fait fuir de l'établissement deux orthopédistes.



Mathieu
Bélanger

mabelanger@ledroit.com

À ces deux spécialistes, dont le premier quittera le CHVO à la fin septembre, s'ajoutent maintenant deux anesthésistes qui, selon ce que *Le Droit* a appris, songent très sérieusement à annoncer prochainement leur défection.

Toujours selon nos informations, le deuxième orthopédiste quittera le CHVO après Noël. Un poste l'attendrait déjà à l'hôpital Montfort, à Ottawa.

Pour l'instant, la direction du Centre de santé et des services sociaux de Gatineau (CSSSG) ne confirme le départ que du premier orthopédiste. Ce dernier avait signifié son intention de partir à la fin du mois de mai. «Le conseil d'administration prendra probablement acte de sa démission lors de la prochaine ren-

contre, le 10 septembre, et nous nous attendons à son départ à la fin septembre, mais nous souhaitons évidemment qu'il change d'idée», a indiqué le directeur des services cliniques, le Dr Guy Morissette.

SOINS RETARDÉS

Le nombre d'orthopédistes au sein de l'établissement gatinois passerait donc de 10 à 8 au cours de prochains mois. «La réorganisation des soins spécialisés continue de faire l'objet de vives discussions et les enjeux de ces changements sont clairement importants», a ajouté le Dr Morissette. C'est un secret de polichinelle, mais cette réorganisation a démotivé certains spécialistes et ne fait pas du tout l'affaire de certains autres.

Les soins orthopédiques administrés aux patients n'auront d'autres choix que de souffrir de ces deux départs. «Les soins d'urgence ne seront pas touchés, mais c'est évident que certains soins moins urgents vont devoir être retardés tant que le poste n'aura pas été comblé.»

Quant aux anesthésistes, ils passeraient de 12 à 10, mais l'impact sur les patients est difficile à déterminer pour l'instant.